

L'an deux mil vingt-cinq, le 9 octobre,
Je soussigné,

MICHIELS Florentin, Géomètre-Expert, légalement admis et assermenté près du Tribunal de Première Instance séant à NAMUR, inscrit au tableau des Conseils Fédéraux sous le numéro GEO221590, faisant élection de domicile au siège de la S.R.L. Géomètre-Expert Michiels F. établie rue de Soye 23 - 5150 Franière inscrite auprès de la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro BE1018.032.024,

Agissant à la requête de:

Maisons BAIJOT, superficière de la parcelle cadastrée commune de Héron (61028) 3e division Couthuin section B n° 808B.

- Aux fins de :
- Procéder au mesurage et à la division de ladite parcelle suivant la configuration des lieux.

- Déclare :
- Avoir procédé aux opérations de mesurage nécessaires à l'exécution de ma mission, et avoir positionné les limites représentées au plan ci-joint, sous réserve des droits des propriétaires voisins et/ou titulaires de droits réels éventuels non signataires au présent document, suivant les informations que j'ai en ma connaissance et en fonction des éléments ci-après :
 - Avoir consulté les données du SPF Finances mis à disposition en ligne aux Géomètres-Experts.
 - Avoir effectué les recherches d'usages auprès de l'administration Mesures et Evaluations (Cadastré).
 - Avoir retrouvé et utilisé le plan du Géomètre-Expert ROBERT Etienne enregistré sous le numéro 61015-10295.
 - Avoir retrouvé et utilisé le plan du Géomètre-Expert GUYOT Jérémie enregistré sous le numéro 61015-10388.
 - Avoir mesuré le terrain et les éléments me permettant de reconstruire le périmètre de la parcelle en date du 22/05/2024.
 - Qu'il existe une servitude d'accès pour la citerne de gaz du lot 2. Cette servitude est représentée par la hachure orange sur le plan ci-contre.
 - Qu'il existe une servitude de passage, d'une largeur de 1.20m, pour le sentier n°107. Cette servitude est représentée par la hachure orange sur le plan ci-contre.

- Fixe :
- Le périmètre du Lot 5, dont la contenance mesurée est de 10a 00ca, est représenté sous liseré jaune.
 - Le périmètre du Lot 4, dont la contenance mesurée est de 9a 91ca, est représenté sous liseré rouge.
 - Le périmètre du Lot 3, dont la contenance mesurée est de 9a 60ca, est représenté sous liseré vert.
 - Le périmètre du Lot 2, dont la contenance mesurée est de 6a 90ca, est représenté sous liseré orange.
 - Le périmètre du Lot 1, dont la contenance mesurée est de 13a 47ca, est représenté sous liseré bleu.

Les propriétaires soussignés, ayant pris pleine et entière connaissance du présent procès-verbal et du plan ci-dérrière, reconnaissent juste et conforme à leurs titres respectifs l'emplacement des bornes et repères décrits ci-dessus et s'engagent à maintenir les limites de leur propriété suivant ces bornes et repères et à joindre les présentes à tout acte établi lors d'une transaction dont les biens concernés font l'objet.

Ma mission étant terminée, j'ai clos et signé le présent procès-verbal pour servir et valoir ce que de droit, en mon bureau à la date mentionnée ci-dessus.

MICHIELS Florentin
Géomètre-Expert
GEO221590



Géomètre-Expert Michiels F.
Rue de Soye 23 - 5150 Franière
Tél.: +32 471 56 52 31 - E-mail: geo.michiels@hotmail.com

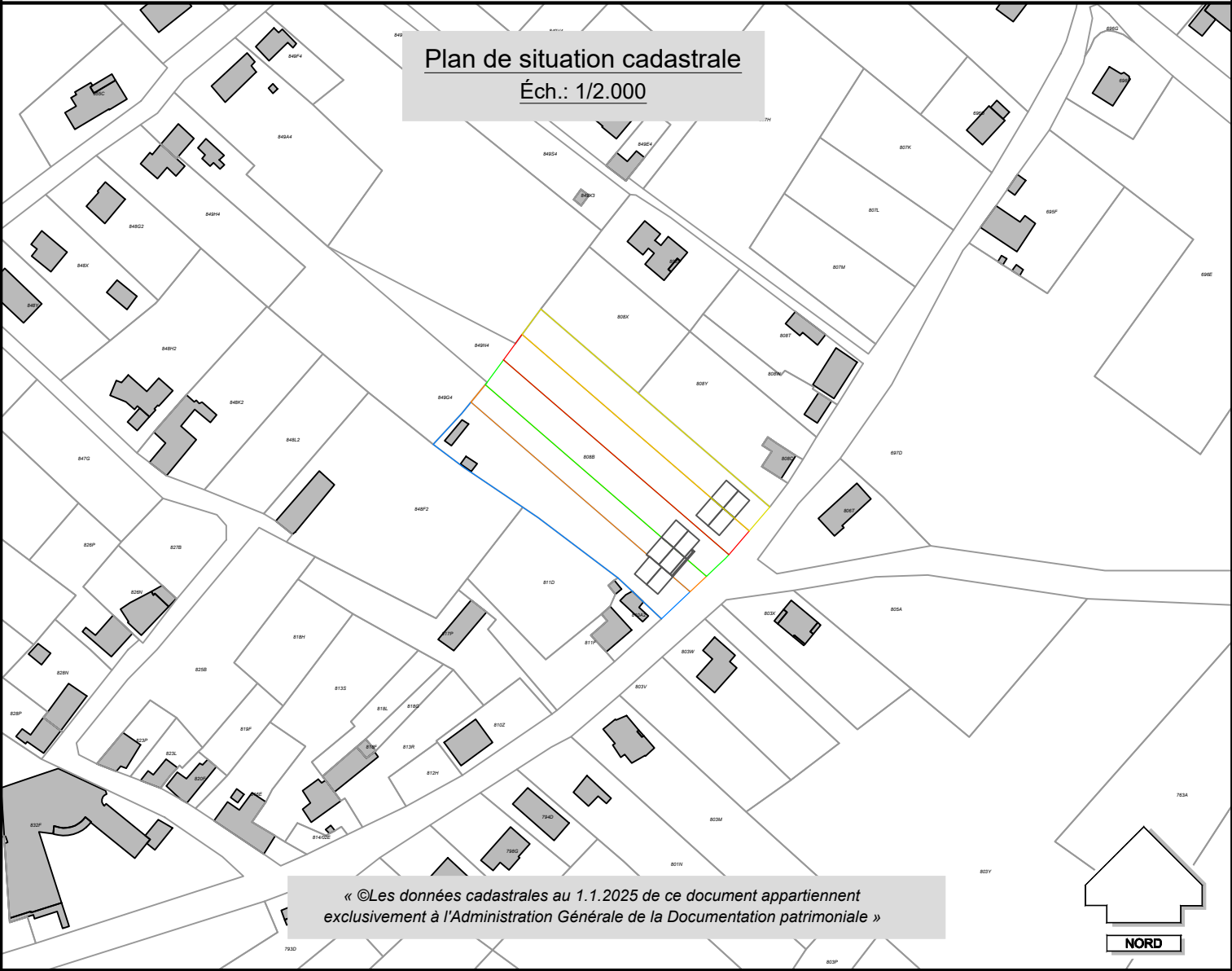
Province de LIEGE

Commune de Héron

Plan de division

Maisons BAIJOT

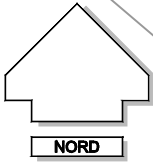
Héron (61028) 3e division Couthuin section B n° 808B



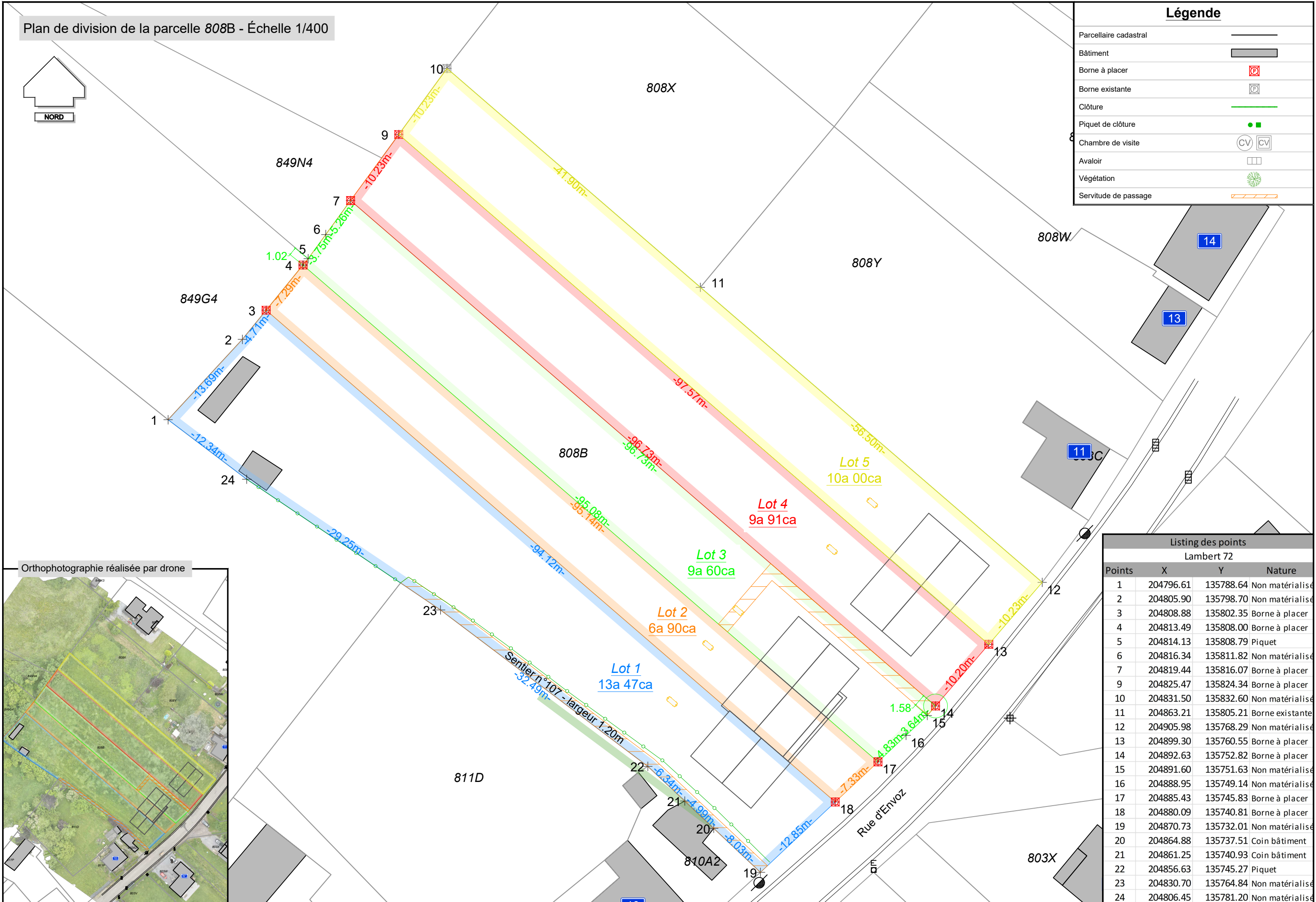
Date :19/12/2025

Réf : 2024-1301-14 P02f

Échelle : 1 / 400



Légende	
Parcellaire cadastral	
Bâtiment	
Borne à placer	
Borne existante	
Clôture	
Piquet de clôture	
Chambre de visite	
Avaloir	
Végétation	
Servitude de passage	



Orthophotographie réalisée par drone



Listing des points			
Lambert 72			
Points	X	Y	Nature
1	204796.61	135788.64	Non matérialisé
2	204805.90	135798.70	Non matérialisé
3	204808.88	135802.35	Borne à placer
4	204813.49	135808.00	Borne à placer
5	204814.13	135808.79	Piquet
6	204816.34	135811.82	Non matérialisé
7	204819.44	135816.07	Borne à placer
9	204825.47	135824.34	Borne à placer
10	204831.50	135832.60	Non matérialisé
11	204863.21	135805.21	Borne existante
12	204905.98	135768.29	Non matérialisé
13	204899.30	135760.55	Borne à placer
14	204892.63	135752.82	Borne à placer
15	204891.60	135751.63	Non matérialisé
16	204888.95	135749.14	Non matérialisé
17	204885.43	135745.83	Borne à placer
18	204880.09	135740.81	Borne à placer
19	204870.73	135732.01	Non matérialisé
20	204864.88	135737.51	Coin bâtiment
21	204861.25	135740.93	Coin bâtiment
22	204856.63	135745.27	Piquet
23	204830.70	135764.84	Non matérialisé
24	204806.45	135781.20	Non matérialisé